

SUJET 25 :

Economie générale :

1) Définitions :

- **Autarcie** : économie repliée sur elle-même ; économie fermée, qui n'échange pas avec l'extérieur.
- **Dumping** : pratique commerciale consistant à vendre un produit à un prix inférieur au prix de vente sur le marché intérieur ou à un prix inférieur à son prix de revient.
- **Droit de douane** : impôt perçu, au passage de la frontière, sur les marchandises en provenance de l'étranger.
- **Clause de la nation la plus favorisée (CNPF)** : c'est le principe de non-discrimination du GATT selon lequel tout avantage accordé à un pays membre par un autre pays membre doit, sauf dérogation, être étendu à tous les autres.

2) Les agriculteurs du nord ont leur salaire assuré parce qu'ils reçoivent de grosses subventions versées par leurs Etats et bénéficient d'autres formes de soutiens internes (suppression de certaines charges fiscales...)

3) Les inconvénients du commerce extérieur sur les pays en développement :

- les produits ne sont pas payés au juste prix, ce qui maintient les producteurs dans la pauvreté,
- la détérioration des termes de l'échange, qui les rend incapables d'accumuler des ressources nécessaires au développement et donc les pousse à l'endettement ;
- destruction de l'environnement pour produire davantage afin d'améliorer les recettes ;
- empêche la mise en place de véritable programme de développement;
- disparition des entreprises locales incapables de supporter la concurrence;
- domination des riches...



4)

a) Pour les Etats africains, le NEPAD doit permettre la mise en place d'un marché commun uni et fort, capable de faire le forcing auprès de l'OMC et imposer de nouvelles règles ; de sortir le continent de la pauvreté, de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, de bâtir une économie moderne, compétitive et dynamique.

b) Le NEPAD, prône un développement autocentré, mais fait aussi appel aux investissements directs étrangers ; cela suppose donc la présence des pays développés dans l'économie des

pays d'Afrique, des pressions politiques pour protéger les investissements des ressortissants des pays du nord... Ces quelques éléments, nous amènent à croire que le NEPAD, s'il est appliqué avec volonté et rigueur peut conduire à la réduction de la pauvreté, au décollage des pays africains et même à une modification des rapports nord-sud, mais il ne peut garantir l'indépendance totale au plan politique et économique pour les Etats du sud.

Economie d'entreprise :



1) Définitions :

- **Délocalisation** : déplacement d'entreprises de leur pays d'origine vers l'étranger pour passer d'une stratégie nationale à une stratégie mondiale.
- **Partenariat** : consiste à s'allier à d'autres entreprises pour réaliser en commun certaines activités en vue de partager les risques.
- **Fusion** : regroupement de deux ou plusieurs entreprises qui disparaissent pour donner naissance à une nouvelle entreprise.

2) La culture d'entreprise se traduit par :

- **les symboles** : signes extérieurs d'identification, d'appartenance ou de différenciation dans l'entreprise ou vers l'extérieur, tels les logos, les tenues vestimentaires... ; et par
- **les rites** : pratiques collectives répétitives visant à renforcer le sentiment d'appartenance à l'entreprise, telles que les réunions périodiques, les célébrations d'événements etc.

3) Le projet d'entreprise exprime pour une entreprise, ses objectifs à long termes (ce qu'elle veut devenir) à partir de son identité actuelle et de la justification sociale de ses actions.

4) Avantages de l'intégration pour les entreprises des pays de l'UEMOA :

- élargissement du champ de la concurrence ;
- suppression de certains coûts qui pesaient sur les entreprises ;
- accès libre à un marché plus étendu
- se réorganiser pour passer d'une logique nationale à une logique sous-régionale ;
- permettre aux entreprises d'atteindre la taille critique ;
- pousse les entreprises à rechercher la compétitivité ;
- réalisation d'économie d'échelle...